



DOSSIER D'ADHÉSION ADULTES

Centre Socioculturel
SQUARE – Structure Information Jeunesse

Saison 2024/2025

Adhérer à l'ESCAL, c'est partager ses valeurs au sein de ses espaces, dans les échanges, les projets et ainsi continuer à avancer ensemble pour le bien-être et l'épanouissement de tous.

La carte Pass permet :

- De s'inscrire aux ateliers, animations et événements pendant l'année et les vacances scolaires,
- D'accéder à l'espace multimédia
- De bénéficier de tarifs réduits au Cinéma et Théâtre de Vanves.

Votre nom : Votre prénom :

Votre date de naissance :/...../..... Sexe : F M

Adresse :

Code postal : Ville :

Portable : Domicile :

Attention, important : Les informations relatives à votre activité vous parviendront essentiellement par mail. Nous vous recommandons donc de nous indiquer votre adresse électronique en évitant, si possible, les adresses professionnelles.

MAIL :

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

Nom : Prénom.....Téléphone.....

Nom : Prénom.....Téléphone.....

Contact et Newsletter

J'autorise l'ESCAL à me contacter par téléphone, sms, par courrier postal et/ou électronique pour m'informer de ses activités. Je souhaite également recevoir la Newsletter de l'ESCAL pour être informé(e) des animations et événements proposés tout au long de l'année.

Pour cela, je consens à figurer dans une base de données strictement réservée à l'usage de l'ESCAL selon les lois en vigueur.

OUI NON

Tournez svp 1/4

Droit à l'image

J'autorise, à titre gratuit, l'ESCAL à reproduire, diffuser, publier et représenter, sans limitation de durée, les photographies sur lesquelles je figurerais dans le cadre de mes activités (brochures, tracts, affiches, site Web, Facebook...). Aucune modification ou altération ne pourra être effectuée et l'usage sera strictement non commercial.

OUI NON

POUR LES ATELIERS ANNUELS

Certificats médicaux

Pour les ateliers physiques: un certificat médical de "non contre-indication" à la pratique est à présenter impérativement à l'ESCAL avant la première séance.

Sans ce document l'accès à la salle vous sera refusé.

Tarifs et paiement

- Possibilité de payer en une, deux ou trois fois, avec un premier paiement d'au moins 40% du montant total (délais d'un mois maximum entre chaque règlement).
- Réduction de 9€ sur chaque atelier annuel Adultes supplémentaire, pour la même personne.
- Si vous intégrez un atelier en cours d'année, vous ne paierez que les trimestres en cours et à venir.
- Tout trimestre entamé est dû dans son intégralité.

Déroulement des ateliers

- **Les ateliers annuels auront lieu du mercredi 11 septembre 2024 au mardi 10 Juin 2025 (hors vacances scolaires et jours fériés).**
- Les jours et les heures des ateliers sont fixes. Cependant, en fonction des aléas de la programmation du centre, des changements ponctuels et exceptionnels peuvent intervenir. Dans ce cas, dans la mesure du possible, une solution de rechange peut vous être proposée.
- **Chaque atelier devra avoir suffisamment d'inscrits pour qu'il puisse être maintenu.**
- L'ESCAL s'engage à assurer 28 séances au minimum dans une saison (de septembre à juin, hors vacances scolaires et jours fériés). Un remboursement ou un avoir pourra être effectué seulement si les 28 séances n'ont pas été réalisées. Aucun remboursement ne pourra avoir lieu au-delà de ces 28 séances.
- **Aucun remboursement ne pourra être demandé si l'atelier devait continuer en distanciel suite à des décisions gouvernementales (confinement, couvre-feu, etc).**
 - Pour les ateliers **ne pouvant se maintenir à distance** :
 - L'ESCAL évaluera la possibilité de rattraper les séances non faites.
 - Si cela n'est pas possible, un remboursement ou un avoir au prorata des séances non assurées sera proposé.

Abandon et remboursement

- En cas d'abandon d'un atelier au cours du premier trimestre (avant le 31 décembre 2024), les sommes versées ne seront pas remboursées, sauf en cas de force majeure et sur justificatif : mutation professionnelle, déménagement, maladie, grossesse.
- **Les abandons au cours du deuxième et troisième trimestres (soit après le 1er janvier 2025) ne peuvent générer aucun remboursement quel que soit le motif.**

Gestion des listes d'attente

Compte tenu du nombre important de demandes d'inscription, au bout de trois absences consécutives non justifiées, l'ESCAL se réserve le droit de proposer la place à une personne sur liste d'attente. Prévenez l'ESCAL par mail ou téléphone en cas d'absence, nous vous noterons Excusé(e) sur la fiche de présence.

- Je certifie que l'ensemble des renseignements portés sur cette fiche est exact et m'engage expressément à signaler à l'ESCAL toute modification en cours d'année.
- J'ai bien pris connaissance des conditions d'annulation des prestations (ateliers, stages, sorties, animations...) de l'ESCAL.

Pour faire valoir et servir ce que de droit,

Signature obligatoire

A Vanves, le.....

ESCAL

Correspondance : ESCAL - Mairie de Vanves - 23, rue Mary Besseyre - CS 40001 - 92172 Vanves Cedex

Espace Jean Monnet – 29, rue Louis Dardenne - 01 71 10 96 10

Espace Gazier - 110, rue Jean Bleuzen - 01 87 42 80 30

Le SQUARE – 4 rue Murillo – 01 87 42 80 35

Structure Information Jeunesse – 36 rue Jean Bleuzen – 01 41 08 72 46

Courriel : escal@ville-vanves.fr

www.vanves.fr

www.facebook.com/escal.vanves

